

France : Nécessité et Urgence d'un Triple Pacte pour sortir d'une Crise sans précédent.

Une crise économique sans précédent récent

La pandémie de COVID-19 fait peser partout dans le monde un lourd tribut social et économique. Au 22 novembre 2020, plus de 1,37 million de personnes ont déjà succombé à la maladie et plus de 58 millions sont contaminées par le virus. L'Europe est devenue l'épicentre de l'épidémie avec 12 millions de cas recensés et 300 000 décès. Les mesures de confinement mises en œuvre au début du printemps et la distanciation physique volontaire ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et fait baisser la demande, ce qui a entraîné un effondrement sans équivalent de l'activité économique.

Après une année 2020 marquée par l'effet violent de la crise sanitaire pour l'ensemble des économies, la question de l'évolution prévue en 2021 se pose avec une acuité d'autant plus grande. La deuxième vague de coronavirus laisse désormais planer de nouvelles incertitudes sur la reprise et le FMI a livré début octobre ses dernières prévisions d'activité. Désormais, au niveau mondial, les projections envisagent une croissance de 5,2% en 2021, après une baisse de 4,4 % en 2020. La raison de cette progression tient à une reprise au troisième trimestre 2020 qui a été forte, mais sans retrouver les niveaux d'avant la crise.

La décision de nombreux gouvernements de donner la priorité à la défense des vies plutôt qu'à l'économie est une réaction nouvelle et inattendue qui a nécessité de nombreux ajustements : crise boursière, baisse du pétrole, moindre consommation, difficulté à trouver du crédit et hausse des dettes souveraines. Ainsi un peu partout dans le monde, les actions étatiques se sont éloignées du projet de retour à l'équilibre des finances publiques, doxa de la pensée libérale.

En Europe, les choix politiques et économiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Plus particulièrement, la France va connaître en 2021, malgré l'accroissement exponentiel de son endettement, un rebond d'activité très partiel et un taux de chômage en forte croissance. Pourtant, peu de réformes structurelles d'envergure auront été réalisées durant ce quinquennat, à l'exception notable de l'Education Nationale.

1/ L'environnement mondial favorable du troisième trimestre améliore la situation de 2020.

Avec une croissance estimée à ce stade à 5,2% en 2021, la zone Euro, France et Espagne en tête, s'en sortirait mieux que les États-Unis ou le Japon, mais la récession enregistrée par les pays Européens (particulièrement ceux du Sud) en 2020 a été bien plus importante. De façon surprenante aussi, la Chine pourrait retrouver une croissance de plus de 8% en 2021, sans connaître de récession sur l'année 2020. Les taux de croissance seraient à contrario beaucoup plus modérés en Russie et au Brésil en raison des fortes expositions de ces deux pays aux matières premières.

Prévisions de croissance du PIB (%)			Chômage (en % du PIB)			
Pays	2019	2020 proj.	2021 proj.	2019	2020 proj.	2021 proj.
Etats-Unis	2,2	-4,3	3,1	3,7	8,9	7,3
Chine	6,1	1,9	8,2	3,6	3,8	3,6
Eurozone	1,3	-8,3	5,2	7,6	8,9	9,1
Allemagne	0,6	-6	4,2	3,1	4,3	4,2
France	1,5	-9,8	6	8,5	8,9	10,2
Italie	0,3	-10,6	5,2	9,9	11	11,8
Espagne	2	-12,8	7,2	14,1	16,8	16,8
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9	3,8	5,4	7,4
Japon	0,7	-5,3	2,3	2,4	3,3	2,8
Inde	4,2	-10,3	8,8	nd	nd	nd
Russie	1,3	-4,1	2,8	4,6	5,6	5,2
Brésil	1,1	-5,8	2,8	11,9	13,4	14,1
Pays avancés	1,7	-5,8	3,9			
Pays émergents	3,7	-3,3	6			
Monde	2,8	-4,4	5,2			

Source : FMI octobre 2020

Eu égard à la situation plus délicate du dernier trimestre 2020, et ce dans toutes les régions du monde, ces prévisions comprennent un degré d'incertitude élevé car elles se basent sur des facteurs économiques et de santé publique par essence aléatoires. La résurgence de la pandémie va certainement entraîner une baisse de ces estimations. Ensuite, toujours d'après le FMI, après le rebond de 2021, la croissance mondiale va progressivement ralentir à environ 3,5 %. La pandémie va alors mettre en berne tous les progrès engrangés depuis les années 90 en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Les résultats du PIB au deuxième trimestre ont livré des surprises positives et les premiers résultats du troisième trimestre vont dans le même sens. À mesure que les pays ont rouvert leur économie et levé les restrictions aux dépenses, l'activité globale s'est normalisée. L'embellie après le creux du mois d'avril s'est d'abord manifestée dans le commerce de détail grâce à une hausse des dépenses des ménages. Les entreprises sont restées plus attentistes face à ce sursaut puisque dans de nombreux pays, la production industrielle est restée encore bien inférieure aux niveaux de décembre 2019. Le commerce mondial a progressé dès juin, en raison de la vigueur de la reprise chinoise. Les exportations de la Chine se sont remises des lourdes chutes du début de l'année, à la faveur d'un redémarrage plus précoce de l'activité et d'une forte hausse de la demande extérieure d'équipement médical et de matériel facilitant le passage au télétravail.

Les nouvelles n'ont cependant pas été positives partout. La croissance du PIB au 2^{ème} Trimestre a été inférieure aux attentes dans les différents pays :

- où la demande intérieure s'est effondrée à la suite d'une chute de la consommation et des investissements, comme en Inde ;
- où la pandémie a continué de se propager, comme au Mexique.

Aux États-Unis et dans la zone euro, l'économie s'est contractée à un rythme record lors du deuxième trimestre, mais moins que prévu initialement grâce aux aides de l'État pour compléter le revenu des ménages.

Les perspectives se sont dégradées dans certains pays émergents où le nombre d'infections augmente rapidement. Hormis la Chine, ces pays vont subir une lourde perte de production, ce qui va remettre en cause les perspectives de convergence mondiale des niveaux de revenus.

En conclusion, les mesures prises par les banques centrales et les gouvernements ont permis de préserver le revenu des ménages, la solvabilité des entreprises et les crédits. Une réplique de la crise financière de 2008/ 2009 a alors pu être évitée. Ce scénario pourrait néanmoins être révisé avec la deuxième phase de confinement.

2/ La situation européenne, les points de divergence entre la France et l'Allemagne

La pandémie de COVID-19 et les confinements qui vont de pair ont poussé les pouvoirs publics à prendre des mesures budgétaires sans précédent qui totalisaient 11 700 Mds\$, soit près de 12 % du PIB mondial, en septembre 2020. Les mesures budgétaires consistaient :

- pour moitié à répondre à des dépenses ou à combler une perte de recettes résultant notamment des réductions d'impôts temporaires ;
- pour l'autre moitié en des mesures de soutien à la liquidité, (prêts, garanties et injections de capitaux par le secteur public).

Cette riposte des autorités a permis de sauver des vies, de venir en aide aux personnes et entreprises vulnérables et d'atténuer les retombées économiques.

L'analyse de l'évolution des perspectives en matière de PIB et de chômage de la zone euro montre des divergences importantes. En 2020, la zone euro devrait régresser en termes de PIB de 8,3%. L'écart est substantiel entre l'Europe du Nord et du Sud, puisque l'Allemagne ne serait en décroissance « que » de 6% avec un taux de chômage de 4,3% alors que la France et l'Italie devraient être autour de -10%, et l'Espagne de -12,8%. Les taux de chômage respectifs seraient compris entre 8,9% pour la France et 16,8% pour l'Espagne, sans amélioration attendue sur 2021. Bien au contraire, la France aurait toujours selon le FMI un taux de chômage en 2021 de 10,2%, soit la plus forte augmentation avec la Grande-Bretagne, cf. tableau.

Les données suivantes présentent l'évolution du PIB des principaux pays européens depuis 2008 jusqu'à 2020, en intégrant sur cette année les évolutions du FMI, sachant que la réalité sera certainement plus faible sur 2020 à cause de la période de confinement du dernier trimestre.

PIB (en Mds €)	2008	2019	2020 (est)	croiss moy (2020/2008)
Europe 28	13081,3	16486,3	15002,5	1,1%
Allemagne	2546,5	3449	3242,1	2,0%
France	1992,4	2425,7	2188,0	0,8%
Espagne	1109,5	1244,8	1085,5	-0,2%
Italie	1637,7	1789,7	1600,0	-0,2%
Royaume-Uni	1995,8	2522,7	2275,5	1,1%

Impactée par deux crises violentes au cours des 12 dernières années, 2009 et 2020, la progression moyenne du PIB de l'Europe reste modérée à seulement +1,1% par an. L'Allemagne reste le pays qui s'en sort le mieux, avec une hausse annuelle moyenne de 2% entre 2008 et 2020. Ces chiffres sont en prix courants sur toute la période, ce qui signifie qu'en croissance réelle, c'est-à-dire hors inflation, ces évolutions sont nulles, voire négatives dans la plupart des pays européens.

La France ne connaît qu'une progression de +0,8% par an avec trois années fortes en 2011 (+3,2%), en 2018 et 2019 (+2,7%) (en prix courants).

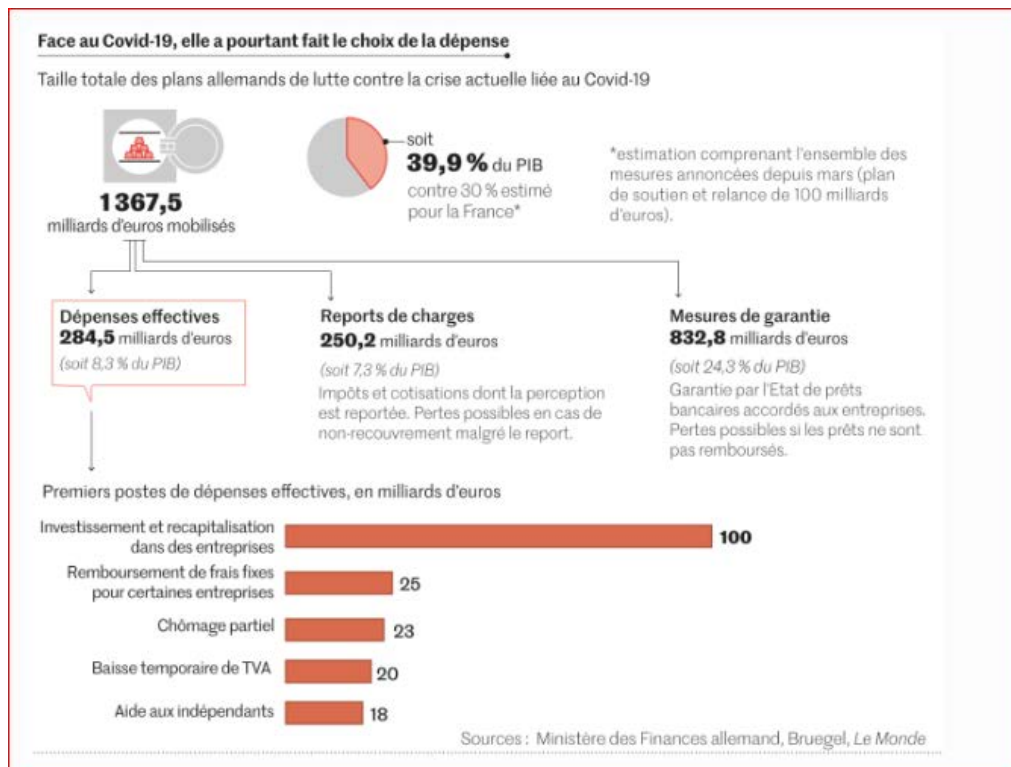
En 2020, les moyens mis en œuvre par l'Allemagne pour contrer la crise semblent être beaucoup plus efficaces et ces résultats confirment le retard de l'Europe du Sud et singulièrement de la France par rapport au modèle rhénan. La réaction énergique de l'Allemagne face à la crise risque de nous placer loin derrière elle pour plusieurs années. Analysons les principaux facteurs différenciants des deux modèles.

Premier élément favorable pour l'Allemagne, elle aborde cette crise avec des marges de manœuvre supérieures en raison de finances publiques vertueuses. Avant la crise, le budget allemand était en excédent et sa dette ne dépassait pas les 60 % du PIB. Après cette crise, son ratio d'endettement sur PIB ne devrait pas excéder les 75 %, soit un niveau confortable. En comparaison, le déficit public français devrait atteindre le chiffre inédit de 11,3 % du PIB à la fin de l'année, tandis que la dette pourrait frôler les 120 % du PIB. L'Allemagne a ainsi su (ou pu) adopter une meilleure stratégie de lutte contre le virus, avec plus de tests et une politique de confinement plus adaptée. Elle sort moins affectée que la France ou le Sud de l'Europe de cette crise sanitaire. Elle n'est néanmoins pas épargnée par la crise et d'ailleurs, en raison du ralentissement du commerce mondial, elle était en récession avant même la crise du Covid. Le modèle exportateur allemand a très tôt souffert du ralentissement chinois et de la fermeture des débouchés européens, d'où l'acceptation par Angela Merkel du plan de relance européen.

Les mesures de relance ont pu ainsi être beaucoup plus conséquentes. Ainsi, en France, le plan d'aide représente (en dehors des garanties de prêt et des reports de paiement) seulement 2,4% du PIB, alors que les aides allemandes s'élèvent à 11% du PIB, pour un PIB supérieur de l'ordre de 40%. Ces mesures ne concernent pas uniquement le système de santé ou la trésorerie des entreprises mais s'inscrivent dans un projet de relance industrielle en faveur des entreprises et des ménages. L'Allemagne va ainsi apporter 50 Mds€ pour son secteur santé, 50 Mds€ pour l'e-mobilité et le travail à distance et une baisse de la TVA (de 19 à 16%) et d'autres impôts pour 35 Mds€.

Le plan de relance s'ajoute à l'énorme plan de plus de 1 000 Mds€ mis en place en mars, au plus fort de la pandémie, prévoyant des aides aux entreprises et des Mds€ de prêts garantis.

L'Allemagne s'est ainsi engagé dans un stimulus fiscal conséquent. Du côté des entreprises, le plan prévoit 50 Mds€ d'aides directes aux micro entreprises et indépendants, et un programme de 100 Mds€ pour recapitaliser les entreprises victimes de la crise sanitaire. C'est donc près de 300 Mds€ de dépenses effectives qui vont être injectées dans l'économie et l'investissement post confinement.



La France paraît trop attendre de l'hypothétique fonds de relance européen, qui devra attendre de longs mois avant d'être mis en œuvre. Sur les 349 Mds€ du plan européen, seuls 5,9% seront mobilisables en 2021, et la quote-part française est de 10,4% : autrement dit, l'impact de la relance européenne en France en 2021 ne sera que de 2 Mds€. Avec son plan de relance de 100 Mds€, la France est donc loin d'être à la hauteur des exigences d'un rétablissement ambitieux de sa situation économique.

La France ne réagit donc pas assez vite à la contraction de son PIB, tout comme en 2008, et en paiera encore le prix après 2021. A l'inverse, l'Allemagne énergique se sera en partie sortie de l'ornière à cette date. Après dix ans de croissance plus forte de l'autre côté du Rhin, l'équilibre des forces économiques est donc loin de s'inverser.

3/ Dettes et déficits publics : vers de nouvelles divergences fortes au sein de l'Europe

Au deuxième trimestre 2020, marqué par les mesures de confinement liées à la Covid-19 dans tous les États membres, le ratio du déficit public par rapport au PIB, corrigé des variations saisonnières, s'est établi à 11,6% dans la zone euro et à 11,4% dans l'UE. Le deuxième trimestre de 2020 a vu à la fois le déficit le plus élevé enregistré dans la zone euro et dans l'UE ainsi que la plus forte augmentation trimestrielle. Au deuxième trimestre 2020, tous les États membres ont enregistré un déficit public.

Au deuxième trimestre 2020, les recettes publiques totales se sont établies dans la Zone Euro à 47,4% du PIB, en hausse de 0,6% par rapport au 1^{er} Trimestre 2020. Cette augmentation est due à des baisses relativement plus fortes du PIB par rapport aux baisses des recettes totales, les recettes totales corrigées des variations saisonnières de la zone euro ont diminué d'environ 132 Mds€ par rapport au premier trimestre de 2020. Les dépenses publiques totales dans la zone euro se sont quant à elles établies à 59,0% du PIB, une forte hausse par rapport au trimestre précédent où elles s'élevaient à 49,3%.

Une situation française délicate

Le 2ème confinement décidé par le Président de la République à compter du 29 octobre a déclenché une quatrième loi de Finances rectificative pour 2020 afin de prendre en compte une nouvelle baisse du PIB dans les prévisions budgétaires et de voter des mesures d'urgence pour aider les entreprises sous le coup de fermetures administratives. Le résultat mécanique en est une nouvelle et sensible dégradation des finances publiques : une récession attendue de -10%, une inflation nulle, une dette publique qui remonte en flèche en passant de 117,5% en septembre 2020 à désormais 119,8% du PIB. Sur l'ensemble de l'année 2020, l'accroissement de l'endettement aura été de +270 Mds€, soit 40 000€ par français.

Dans la loi de finances initiale, le déficit public 2020 était prévu à 53,5 Mds€, soit 2,2% du PIB ; la dégradation attendue aujourd'hui en raison de la crise est de près de 200 Mds€ puisque la prévision du déficit est désormais de 250,4 Mds€, soit 11,4% du PIB. Cette explosion du déficit résulte principalement de l'effet sur les recettes publiques du recul du PIB, dont l'impact serait de l'ordre de 135 Mds€, ce qui explique environ les deux tiers du creusement du déficit. Une partie de l'augmentation des dépenses publiques est aussi imputable à l'effet mécanique de cette récession, s'agissant notamment de l'ensemble de la « batterie » d'amortisseurs économiques et sociaux mis en place depuis mars dernier.

La hausse du déficit résulte aussi des dispositifs de soutien du Gouvernement. Leur impact direct sur le déficit public est de plus de 57 Mds€, soit 2,6 points de PIB. Par ailleurs, l'État a accordé sa garantie à un programme de prêts aux entreprises (jusqu'à 300 Mds€) et entrepris des opérations de sauvetage d'entreprises par des prises de participations ou des prêts. Le soutien français reste inférieur à la moyenne européenne, puisque ces mesures affectant le déficit public se monteraient à 3,2 points de PIB en moyenne dans l'Union européenne (soit 420 Mds€)

Les recettes publiques qui comprennent les prélèvements obligatoires et les autres recettes, baisseraient de 8,3% à 1136 Mds€ contre 1239.2 Mds€ en 2019.

Par rapport à 2019, la hausse du déficit de l'Etat de plus de 175 Mds€ se répartirait en 95 Mds€ environ sur les administrations centrales, près de 75 Mds€ sur les administrations de sécurité sociale, et un peu plus de 5 Mds€ sur les administrations locales, ces dernières étant moins touchées par la crise sanitaire. Les ressources fiscales principales de l'État sont évidemment très affectées, certains prélèvements comme la TVA ou l'impôt sur les sociétés, étant particulièrement en recul.

D'autres organismes d'administration centrale devraient aussi connaître des difficultés majeures. Ainsi :

- SNCF Réseau connaîtrait des pertes de l'ordre d'1 Mds€ liées à la quasi-absence de recettes de péages pendant les huit semaines de confinement strict ;
- France Compétences pourrait connaître un déficit atteignant au moins 1 Mds€ en 2020 ;
- Les comptes des administrations de sécurité sociale vont être très affectés en 2020 avec un déficit de 60 Mds€ environ, soit une dégradation de près de 75 Mds€ par rapport à 2019 (le solde étant positif de 14,1 Mds€ en 2019) ;

Les recettes assises sur les salaires subiront les effets de la baisse marquée de la masse salariale ainsi que la baisse d'impôts et taxes affectés, au premier rang desquels la TVA (dont plus du quart est désormais affecté à la Sécurité Sociale). Les comptes de la sécurité sociale supporteront aussi les dépenses exceptionnelles induites par la crise sanitaire ;

- L'Unedic devrait aussi enregistrer une très forte augmentation de son déficit, compte tenu notamment d'un triple effet : la prise en charge du tiers du coût de l'activité partielle (plus de 10 Mds€), la hausse des prestations de chômage et les pertes de recettes. Le déficit pourrait être de l'ordre de 20 Mds€ alors que l'Unedic devait rejoindre l'équilibre en 2020.

Le besoin de financement des administrations publiques locales (APUL) serait relativement moins affecté en 2020, leurs pertes de recette étant pour grande partie compensées par des dotations complémentaires de l'Etat (creusant ainsi à due concurrence son déficit).

Dans un document attaché au budget 2021, le Ministère de l'Economie trace la trajectoire des finances publiques post-coronavirus. Le déficit atteindrait 4,9 % du PIB en 2022, avant de redescendre à 2,9 % en 2025. L'effort d'économies n'est pas attendu avant 2023. La baisse de la pression fiscale promise pour le quinquennat se poursuivrait, mais ces prévisions semblent assez peu crédibles. L'équilibre budgétaire en 2022 promis au début du quinquennat paraît bien loin à ce stade, hors de toute portée raisonnable. Le solde de - 4,9 % en 2022 marquerait néanmoins un net reflux par rapport au niveau de -11,3 % attendu cette année, et de -6,7 % prévu pour 2021. La tendance se poursuivrait dans les années suivantes selon le scénario gouvernemental, avec un déficit reculant à 4 % en 2023 et 3,4 % en 2024. Ce n'est donc qu'en 2025 que la barre fatidique des 3 % serait à nouveau franchie à la baisse, soit cinq ans après le début de la crise économique, avec un déficit à -2,9 %.

Les besoins et ressources de l'Etat français sont résumés dans le tableau ci-dessous.

<i>En milliards d'euros</i>	2020	2021
Besoins de financement		
Amortissement de la dette à moyen et long terme	136,1	128,1
Dont amortissement de la dette à moyen et long terme (nominal)	130,5	127,3
Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)	5,6	0,8
Amortissements des autres dettes	0,5	0,0
SNCF Réseau - amortissements	1,7	1,3
Déficit à financer	206,0	152,8
Autres besoins de trésorerie	0,4	0,1
Total	344,7	282,3
Ressources de financement		
Émission de dette à moyen et long termes nette des rachats	260,0	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	42,8	18,8
Variation des dépôts des correspondants	10,9	0,0
Variation des disponibilités du Trésor	11,0	0,0
Autres ressources de trésorerie	20,0	3,5
Total	344,7	282,3

En Allemagne, le déficit des comptes publics (Etat, régions, communes et Sécurité Sociale) a atteint 51,6 Mds€ de janvier à juin 2020, ce qui représente **3,2% du PIB allemand** sur la période et dépasse pour la première fois les critères européens, qui fixent une limite de 3% du PIB. Un an auparavant, à fin juin 2019, l'Allemagne affichait encore un excédent de 2,7% de ses comptes publics, plaçant le pays au centre de critiques chez ses partenaires commerciaux européens qui regrettaient son manque d'investissements dans les infrastructures et dans les projets européens ambitieux (batteries électroniques, réseaux numériques, transition énergétique,...).

La coalition d'Angela Merkel a adopté début Octobre un projet de budget encore déficitaire pour 2021. Le redressement de l'économie allemande s'annonce ainsi plus lent que prévu, avec des recettes fiscales qui resteront inférieures à celles de 2019. Le déficit budgétaire serait de 37 Mds€ en 2021 avec des dépenses supplémentaires de 56,7 Mds€ pour continuer de protéger l'économie des effets du coronavirus. Berlin veut notamment investir 17 Mds€ de plus qu'en 2019 pour « verdir » et numériser son économie, ce qui portera à 55 Mds€ en 2021 ses investissements. L'Allemagne conservera de la marge : son taux d'endettement se limitera à 75 % de son PIB en 2021, soit +15 points par rapport à l'an passé.

*
**

4/ La France face à une grave crise protéiforme :

La France va donc devoir faire face à la fois à :

- à une destruction de substance économique sans précédent depuis la 2nde guerre mondiale ;
- à une situation de faillite budgétaire sans précédent depuis la banqueroute calamiteuse des dernières années de la IV^{ème} République.

Elle va devoir affronter cette crise économique et budgétaire en étant de surcroît lestée par :

- la grave crise affectant les fonctions publiques régaliennes : police, justice, éducation, santé,... malgré un record mondial de dépenses publiques ;
- une menace terroriste permanente l'ayant frappée plus que tout autre pays européen depuis 2012 ;
- l'échec retentissant de son modèle républicain d'intégration ;
- une triple cassure sociale / sociétale / territoriale se traduisant par une profonde défiance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que de tous les cercles d'expertise ;
- une désindustrialisation aigüe et persistante (aggravée de surcroît par la crise de l'industrie aéronautique), dont le corollaire direct est un solde déficitaire du Commerce Extérieur se rapprochant désormais de 100 Mds€ / an.

*
**

5/ Mais la France a les moyens de rebondir :

Notre pays dispose toutefois de nombreux atouts pour sortir de cette crise et pour retrouver durablement un chemin de croissance équitable :

- des Institutions d’Enseignement Supérieur parmi les plus performantes au Monde, tout particulièrement en matière de formations scientifiques et informatiques ;
- des infrastructures logistiques parmi les plus performantes du Monde ;
- une position géographique centrale au cœur de l’Europe ;
- une attractivité retrouvée depuis quelques années en matière d’accueil des investissements étrangers ;
- des grands groupes industriels et de services parmi les leaders mondiaux dans de nombreux domaines : luxe, aéronautique, automobile, bâtiment et travaux publics,.. , ce qui fait de la France le pays européen le mieux représenté dans le classement des 500 premières capitalisations boursières mondiales ;
- une Armée parmi les plus performantes du Monde depuis plus de 2 décennies, appuyée sur un écosystème d’excellence en matière d’industrie de défense (Dassault, Naval Group, Nexter, Safran, Thalès,...) ;
- un système politique stable depuis plus de 60 ans.

*

**

6/ Préconisations pour sortir la France de la crise et pour lui redonner un chemin de croissance équitable :

Fort de ces nombreux atouts, et pouvant s’appuyer dans les prochaines années sur la puissance de l’ensemble des plans de relance dans le monde, notre pays doit impérativement faire de la croissance équitable un objectif national pérenne et transpartisan, s’appuyant sur un Triple Pacte :

1°) un Pacte de Réindustrialisation intégrant pleinement les thématiques de digitalisation, de transition énergétique et de sciences de la vie, comprenant :

- la réforme en profondeur de notre Système de Formation Professionnelle afin :
 - de définir en amont les filières industrielles de pointe, les conditions de leur développement, et l’adaptation des enseignements dispensés à l’évolution de la demande des entreprises et à l’émergence des nouveaux métiers ;

- de réorienter massivement les sommes investies vers les jeunes à faible qualification et vers les plans de reconversion professionnelle.
- le lancement d'un Fonds Souverain Français abondé par une partie de l'épargne financière des français, avec un dispositif d'incitation fiscale à la prise de risque permettant de réorienter des sommes actuellement massivement investies en Fonds Euros et ne rapportant plus rien à leurs détenteurs dans le contexte de la courbe de taux négatifs en Europe.

Ce Fonds Souverain, dont l'objectif d'encours de 200 Mds€ dans les 3 ans paraît tout à fait atteignable (environ 15% de l'ensemble des placements en Fonds Euros) serait exclusivement dédié aux trois filières suivantes :

- technologies digitales et numériques ;
- transition énergétique ;
- sciences de la vie.
- la sanctuarisation d'une politique d'Attractivité Scientifique du Pays favorisant le Développement Industriel et l'Innovation en permettant de retenir ou d'attirer les meilleurs talents et expertises scientifiques par :
 - la reconnaissance salariale et statutaire ;
 - des enveloppes financières stables en matière de recrutement, de valorisation / revalorisation salariales, et d'investissements (laboratoires, matériels de pointe,...) ;
 - le développement de la recherche fondamentale ;
 - l'incitation à l'ouverture de l'Industrie à la recherche académique.
- l'institutionnalisation d'une politique fiscale favorisant délibérément les secteurs et les activités industriels :
 - dispositifs d'allègements de charges sociales réservés à l'industrie ;
 - suppression intégrale des impôts et taxes de production pour les entreprises industrielles (<20> Mds€) ;
 - Taux d'impôt / Sociétés ramené à 20% pour les entreprises industrielles.

*
**

2°) Un Pacte de Transformation Profonde, Compétitive et Equitable de son Modèle Social :

La France est depuis plus de 10 ans largement en tête des pays de l'OCDE en matière de dépenses publiques sociales. Elle y a consacré 32% de son Produit Intérieur Brut en 2019, soit un montant total vertigineux de 750 Mds€ environ. Elle fait de surcroît reposer cette prodigalité extrême sur l'une des populations actives les moins importantes de la planète et sur un nombre d'heures travaillées parmi les plus faibles de la zone OCDE.

La liste de nos mesures sociales, dont certaines sont naturellement totalement légitimes quant à leur principe, donne effectivement le tournis : Retraite à 62 ans, Loi sur les 35 heures, Régimes d'Assurance Chômage parmi les plus « compréhensifs » au Monde tant en Assiette qu'en Durée, RSA, APL, Allocations Parent Isolé, CMU, Régimes d'Indemnisation pour Arrêts Maladie parmi les moins contrôlés au Monde,...

Le grand paradoxe de cet écosystème social « Champion du Monde » est sa faillite complète en matière de cohésion du pays :

- aucun autre pays n'a connu, a minima quant à leur ampleur et à leur virulence, des mouvements sociaux de type Gilets Jaunes, Grèves Record dans les Transports, Protestations contre le recul de l'âge de départ à la retraite ;
- les jeunes générations se savent sacrifiées dès leur entrée malheureusement de plus en plus tardive sur le marché du travail, quant à leurs droits « à terme », tout particulièrement en matière de retraite bien sûr ;
- l'association historique entre droits et devoirs a littéralement volé en éclats, dans un contexte où parallèlement le financement du coût des mesures n'est ni assuré, ni encore moins pérennisé ;
- les taux d'abstentionnisme ne cessent de progresser à chaque élection.

Tout à fait normalement, la grave crise sanitaire a imposé la mise en place de mesures économiques et sociales d'urgence, mesures qui étaient « littéralement » nécessaires. Leur coût était évidemment pleinement justifié. Dès le cycle économique reparti, la France devra toutefois prendre des mesures de bon sens économique dans les tous meilleurs délais. Elle devra se fixer pour objectif minimum de baisser ses dépenses publiques sociales annuelles de 70 Mds€ dans les 3 ans.

Une telle baisse ne représenterait environ que 3% du PIB, et avec 29% de dépenses publiques sociales, notre pays serait encore confortablement installé sur le podium mondial avec la Finlande et le Danemark.

L'axe principal de cette réduction doit évidemment être concentré sur les régimes de retraite avec un recul de l'âge légal de départ en retraite qui passerait de 62 ans à 64 ans entre 2021 et 2025, par « pas » de 6 mois chaque année : 62,5 ans en 2022 ; 63 ans en 2023 ; 63,5 ans en 2024 ; 64 ans en 2025. L'impact de cette réforme en « pleine déclinaison » serait de l'ordre de 45 Mds€ par an.

Le solde de 25 Mds€ d'économies serait obtenu / réparti comme suit :

- 10 Mds€ sur les régimes Santé / Prévoyance / Assurance, soit moins de 4% des 270 Mds€ environ consacrés annuellement par la Nation à ces régimes.

Les économies seraient générées à peu près à parts égales par :

- la diminution des indemnités pour arrêt maladie grâce à une politique beaucoup plus volontariste de lutte contre la fraude ;
- la contribution demandée aux 10% des Français les plus aisés en excluant, a minima partiellement, du remboursement par les régimes généraux un certain nombre de dépenses « évidentes ».

- 15 Mds€ sur les régimes Famille / Chômage / Lutte contre l'Exclusion / Aides au Logement.

Après cette réduction, les dépenses de ces régimes représenteraient encore 5,8% du PIB (soit une baisse de 0,6% par rapport au niveau actuel de 6,4%), à comparer avec une moyenne de 4,4% dans la Zone Euro.

*
**

Compte tenu de l'addiction française pour la dépense publique, tout particulièrement sociale, à propos de laquelle nous avons déjà eu l'occasion de publier une tribune, cet effort de réduction de voilure, qui « passerait » assez naturellement dans beaucoup de pays, devra nécessairement en France s'accompagner de mesures « compensatoires » perçues comme justes et équitables.

C'est pourquoi nous proposons que les 70 Mds€ d'économies annuelles soient alloués ainsi :

- le tiers, soit un peu moins de 25 Mds€, à la réduction des déficits ;
- le tiers, soit un peu moins de 25 Mds€, en « restitution » sous forme d'Augmentation du Salaire Net de l'ensemble des salariés du Secteur Privé (à l'exception des 10% des salariés les plus aisés);
- le sixième, soit un peu plus de 10 Mds€, en réduction des charges sociales patronales pour les seules entreprises industrielles ;
- le sixième, soit un peu plus de 10 Mds€, dans le Plan de Reconquête des Fonctions Publiques Régaliennes que nous évoquons en 3^{ème} partie.

*
**

3°) Un Pacte de Solidarité Nationale permettant la Reconquête Ambitieuse des Fonctions Publiques Centrales et Régaliennes :

A la fois en parallèle et en relation directe avec les graves dérives observées en matière de gestion de ses dépenses sociales publiques, la France a depuis 4 décennies laissé se détériorer profondément sa Fonction Publique Centrale et Régalienne qui avait pourtant été au cœur du modèle de reconstruction du Pays après la 2^{ième} Guerre Mondiale et de la réussite économique des 30 glorieuses, tout particulièrement pendant la période 1958 – 1974. Elle a délibérément fait le choix d'une suradministration du pays, passant de 73 fonctionnaires toutes fonctions publiques confondues (Etat, Territoriale, Hospitalière) pour 1000 habitants en 1980 à 83 fonctionnaires pour 1000 habitants en 2020, soit une augmentation de 14%.

Cette augmentation d'effectifs publics de plus de 1,6 million de personnes en 40 ans est évidemment à mettre en rapport direct avec la saignée subie sur la même période sur l'emploi industriel, divisé par 2 en 40 ans et passant de 5,3 millions de salariés en 1980 à 2,7 millions de salariés (- 2,6 millions). L'amortisseur de l'emploi public a donc été activé à grande échelle, notamment pour permettre à des territoires et/ou régions vidés de leur substance industrielle historique (Grand Massif Central, Nord Pas de Calais, Lorraine,...) de conserver un minimum de vie économique.

C'est très essentiellement sur la fonction publique territoriale (+ 900.000 personnes et quasi doublement des effectifs en 40 ans de 1M en 1980 à 1,9M en 2020) et la fonction publique hospitalière (+ 500.000 personnes, soit +80% en 40 ans, de 700.000 en 1980 à 1,200.000 personnes) que les leviers d'amortissement ont été utilisés : lois de décentralisation, création permanente de nouvelles structures territoriales (communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles,...) dilutives de responsabilités et dilapidatrices des deniers publics ; multiplication des technostructures, des niveaux / étages hiérarchiques et des emplois sans aucun rapport avec la vocation sanitaire dans l'environnement hospitalier.

*

**

Le corollaire direct de cette inflation de dépenses dans la sphère publique « périphérique » a malheureusement été un abandon inadmissible des Fonctions Publiques Régaliennes (Défense Nationale, Police, Justice) et Centrales (Education Nationale, Hôpital et Santé Publiques).

Avec à peine 85 Mds€ et seulement 3,5% de son PIB consacré à l'ensemble Défense Nationale (45 Mds€ ; 1,9% du PIB) / Police (30 Mds€ ; 1,25% du PIB) / Justice (10 Mds€ ; 0,4% du PIB), la France ne se donne aucunement les moyens décents d'assurer :

- ses sécurités intérieure et extérieure ;
- le fonctionnement normal de son appareil judiciaire.

Une augmentation des Budgets Régaliens de 40 Mds€, par an est donc à mettre en œuvre dans les tous meilleurs délais, à répartir équitablement par tiers entre Défense Nationale, Police et Justice.

Elle serait intégralement financée :

- d'une part, à hauteur de 30 Mds€ par la baisse des dépenses de fonctionnement correspondant à un retour progressif au niveau d'administration qui prévalait en France au début des années 1980, ce qui impliquerait la suppression progressive de 550.000 emplois, à « loger » évidemment en premier lieu au niveau de la fonction publique territoriale ;
- d'autre part, à hauteur de 10 Mds€, par une partie des économies annuelles à réaliser sur les dépenses publiques sociales, comme nous l'avons vu dans le paragraphe consacré au Pacte de Transformation du Modèle Social.

Enfin, il faut mettre fin à la scandaleuse paupérisation des personnels enseignants et des personnels soignants, tous deux au cœur du modèle républicain français tel que façonné par la 3^{ème} République et par le Conseil National de la Résistance, avec un programme massif de revalorisation salariale de l'ordre 15 Mds€ par an, là aussi réparti équitablement entre ces deux catégories de personnels.

Ce programme de revalorisation salariale d'envergure devrait être essentiellement financé par la solidarité des plus aisés et des plus fortunés avec :

- le doublement de l'Impôt sur la Fortune Immobilière : + 2 Mds€ ;
- le rétablissement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune non Immobilière, avec défiscalisation / exonération intégrale des sommes effectivement investies dans les entreprises industrielles françaises : + 3 Mds€ ;
- l'augmentation de 5 Mds€ de l'Impôt sur le Revenu (+7% par rapport aux recettes actuelles), concentrée sur les 10% des salariés le plus aisés. La tranche marginale d'imposition passerait de 45% à 50%, en absorbant bien sûr la Contribution Exceptionnelle sur les Hauts Revenus.

Le solde de 5 Mds€ serait apporté en tiers égaux par :

- un taux de TVA majoré sur les achats faits auprès des plateformes de ventes en ligne ;
- une augmentation des droits de mutation sur les transactions immobilières ;
- une taxation des revenus immobiliers spéculatifs.

L'Effort de Solidarité Nationale demandé aux 10% des Français les plus aisés au nom de la nécessaire revalorisation des salaires des personnels enseignants et soignants serait donc au total de 10 Mds€ par an, ce qui resterait un montant tout à fait raisonnable au regard :

- de l'accroissement continu des inégalités sociales désormais parvenu à un niveau insupportable pour les opinions publiques ;

- de l'accroissement exponentiel des patrimoines / revenus financiers et immobiliers depuis 10 ans, notamment sous l'effet des politiques monétaires dites accommodantes menées par les différentes Banques Centrales.

*
**

7/ Conclusion :

La période de 15 mois jusqu'à la prochaine élection présidentielle française va être sans aucun doute soumise aux vents violents de la démagogie et du populisme. Ces poisons mortels de la démocratie trouveront évidemment un large écho dans le contexte de la grave crise identitaire, économique et sociale que traverse le Pays depuis trop longtemps.

Après avoir funestement théorisé depuis le milieu des années 1990 le concept de désindustrialisation, bien accompagnées en l'espèce par un certain nombre de dirigeants économiques peu vertueux, les organisations politiques « dites de gouvernement » en ont cautionné les conséquences. Elles doivent donc désormais avoir pour objectif impérieux, pérenne et transpartisan de reconstruire et de réinventer la France comme grande nation industrielle innovante.

Elles devront pour ce faire :

- être intimement convaincues que l'industrie appuyée sur une recherche scientifique de haut niveau demeure l'un des fondements essentiels de la puissance, quelle que soit la taille des pays (Chine et Allemagne bien sûr, mais aussi Suisse et Pays d'Europe du Nord) ;
- créer avec l'ensemble des corps intermédiaires, organisations syndicales et patronales en tête, les conditions d'un consensus national transpartisan qui a été à la base de toutes les grandes réussites industrielles du pays après la 2nde Guerre Mondiale : filière électronucléaire, filière aéronautique, filière aérospatiale, filière ferroviaire, filière des télécommunications,...
- mettre en place, sans dirigisme technocratique dépassé, un écosystème d'ensemble permettant à notre industrie et à notre recherche d'être à la pointe des filières de demain (technologies digitales et numériques, transition énergétique, sciences de la vie), en retenant et en attirant les meilleurs talents scientifiques mondiaux.

Cette reconquête industrielle doit avoir pour objectif national :

- de doubler la part de l'Industrie dans le PIB en 10 ans, en la ramenant au-dessus de 20% ;
- de créer 1 million d'Emplois Industriels sur la même période, soit un « gros tiers » seulement des emplois détruits depuis 40 ans.

Bien entendu, cette reconquête industrielle ne sera possible qu'en réformant en profondeur un modèle social et un secteur public parmi les plus coûteux du Monde, tout en en conservant l'esprit fondateur du Conseil National de la Résistance.

Cette réforme ne pourra donc se faire qu'avec :

- la solidarité citoyenne des Français les plus aisés ;
- une Révolution Copernicienne complète en matière de définition des priorités des politiques publiques et de recentrage de celles-ci vers les Fonctions Centrales et Régaliennes.

Plus d'une fois dans son Histoire, la France s'est retrouvée dans une situation de double crise simultanée, politique et économique. Mais elle a su trouver à chaque fois les ressorts de son rebond, en fixant un cap et une direction clairs. Le Triple Pacte que nous proposons nous paraît en esquisser quelques contours fondamentaux et essentiels.

*
**
